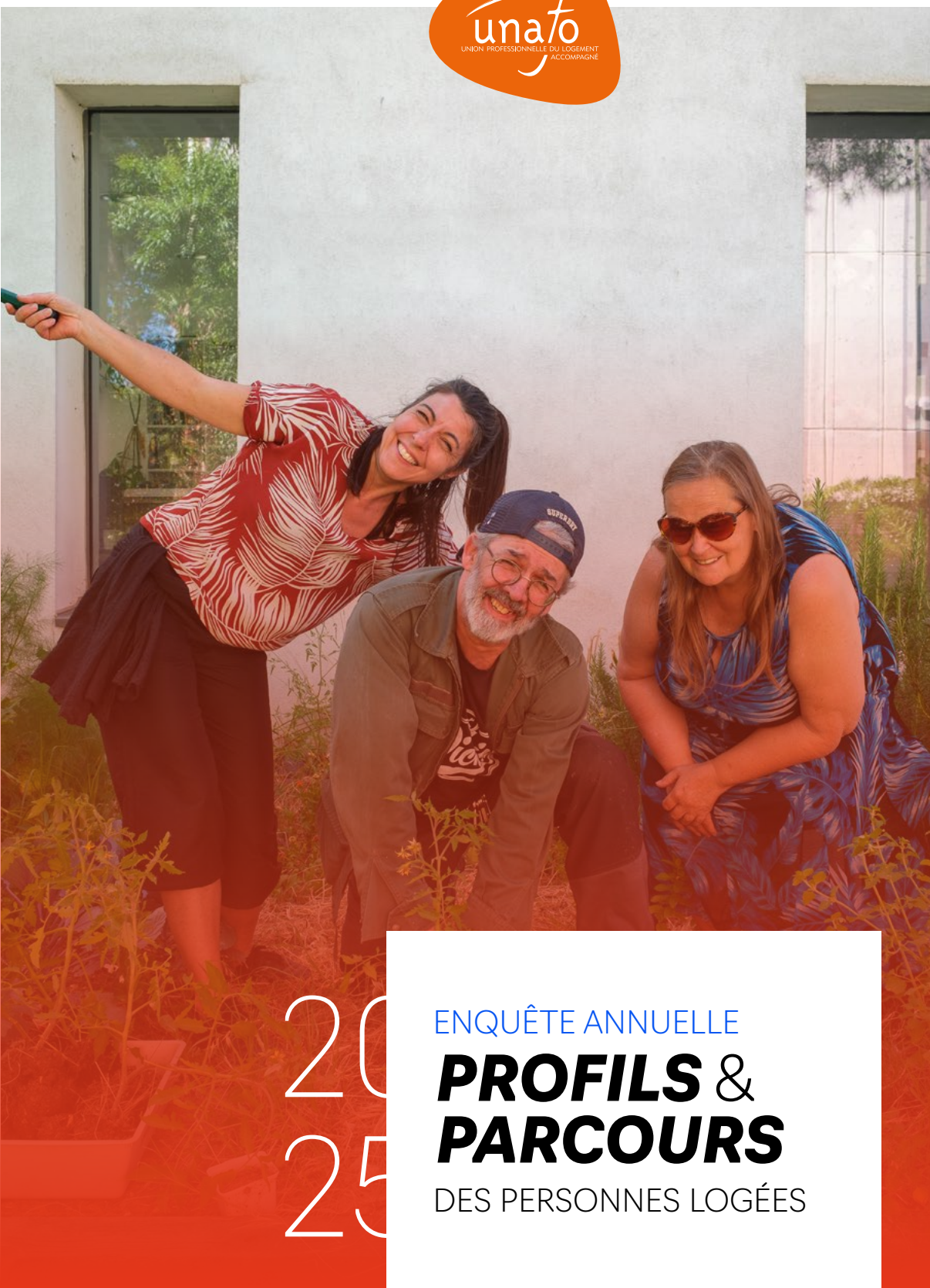




20
25

ENQUÊTE ANNUELLE

PROFILS & PARCOURS

DES PERSONNES LOGÉES

INTRODUCTION

Le nombre de parcours étudiés (près de 30 000 entrants et sortants) fait de notre étude annuelle une enquête inédite puisque c'est la seule qui permet d'étudier autant de profils de personnes chaque année. Elle communique des informations essentielles notamment sur le rôle joué par le logement accompagné dans la politique du logement d'Abord. Ainsi, cette année, et en augmentation par rapport à ces dernières années, elle permet d'affirmer que, grâce à la mobilisation des adhérents de l'Unafo, ce sont plus de 14 000 personnes sorties de la rue ou de l'hébergement d'urgence qui ont accédé à un logement, soit autour de 100 000 personnes depuis 2017.

Dans cette nouvelle édition, nous prenons du recul et comparons les évolutions depuis son lancement, il y a 6 ans. On peut notamment constater que les femmes sont plus nombreuses à être logées en résidences sociales. Nos enquêtes montrent également la stabilité et l'importance du logement accompagné pour répondre aux besoins d'accès au logement des jeunes ou des personnes en mobilité, par exemple.

Cette année, nous avons ajouté une nouvelle donnée en demandant à nos adhérents si les personnes qui emménagent bénéficiaient d'un suivi social individuel et par qui celui-ci était réalisé. L'objectif pour nous est d'avoir une vision des éventuels manques d'appui des gestionnaires dans leur mission d'accompagnement.

Alors que se déroulent les débats sur les projets de loi de finances pour 2026, l'étude témoigne aussi de l'impact possible de certaines mesures tels que le gel des prestations sociales, des minima sociaux, de l'APL ou encore l'exclusion de l'APL des étudiants extra-communautaires non boursiers. Nous portons ainsi ces éléments au débat pour convaincre les parlementaires des impacts concrets de leur vote sur les résidents du secteur du logement accompagné. Ces mesures d'économie budgétaire se traduiront par une plus forte précarité sociale.





SOMMAIRE

- 02** INTRODUCTION
- 04** MODALITÉS DE L'ÉTUDE
- 06** SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE
- 08** QUI SONT LES RÉSIDENTS ?
- 10** CHIFFRES CLÉS 2024
- 11** CARTOGRAPHIE ET RÉPARTITION DES EMMÉNAGEMENTS
- 14** LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ, UN ACTEUR DU LOGEMENT D'ABORD
- 16** RÉFÉRENT SOCIAL INDIVIDUEL
- 18** RÉSIDENCES SOCIALES GÉNÉRALISTES
- 24** RÉSIDENCES POUR JEUNES
- 30** PENSIONS DE FAMILLE ET RÉSIDENCES ACCUEIL
- 36** FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

MODALITÉS DE L'ÉTUDE

43

DONNÉES
ANALYSÉES

55

ADHÉRENTS ONT
RÉPONDU À L'ENQUÊTE

29 988

ENTRÉES ÉTUDIÉES

28 633

SORTIES ÉTUDIÉES

L'Unafo a collecté un ensemble de données brutes, telles qu'elles étaient présentes dans les systèmes d'information de ses adhérents.

L'enquête a porté sur les personnes ayant emménagé (entrées) ou ayant quitté (sorties) leur logement entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024. Il s'agit d'une enquête sur les flux et non d'une enquête d'occupation.

21 données ont été demandées à l'entrée (type de logement, type de résidence, date d'entrée dans les lieux, composition familiale, type de revenus et d'activités, ressources, situation de logement précédente, etc.) et 22 données demandées à la sortie (dont la date de départ et la destination).

L'Unafo et la société Soft Report ont ensuite retraité ces données, différentes selon les systèmes d'information des adhérents, pour les faire converger vers des items comparables. Pour chaque indicateur, nous avons écarté les réponses équivalentes à « non renseigné », dans le même but de lisibilité. Le taux de « non renseigné » est toutefois observé pour mesurer la qualité de chacune des données.

55 adhérents ont répondu : AAJT, AATES, AATM, ACAHJ, ACPM, ADAPEI-ARIA, ADEF, ADELIS, ADOMA, ADRIM, AGARSP, AH Bretagne, AIDAPHI, ALEOS, ALFA3A,

ALFI, ALJT, AMLI, APAT, API Provence, Apprentis d'Auteuil, ARALIS, ARELI, ARILE, ARPEJ, ASFAD, Cap Energie, CASP, CCAS de Châteauroux, CCAS de Lisieux, CLJT, COALLIA, Coop Agir, Diaconesses de Reuilly, Entraide Le Relais, FMS88, Fondation George Boissel, Fondation Père Favron, GCSMS Novacharonne, GEREHODI, Habitat et Humanisme, Hénéo, Horizon Amitiés, LADAPT, Le Coin Familial, Petits Frères des Pauvres, Résidences Jeunes de l'Yonne, RESIDETAPE, Sainte Constance, Sauvegarde du Nord, SEAPB, SOS Femmes Accueil, UDAF 63, UDAF 65, Vivacité, Vivre et Devenir.

Grâce à leur participation active, il a été possible d'exploiter les données à l'entrée (30 048 entrées) et à la sortie (29 079 sorties) relatives à un parc de plus de 130 000 logements, représentant plus de 80 % du parc total des adhérents de l'Unafo.

Depuis 2018, cet échantillon a largement progressé, améliorant la représentativité de nos indicateurs. Lors de notre première étude portant sur les mouvements au cours de l'année 2018, les données à l'entrée (23 209 entrées) et à la sortie (22 470 sorties) portaient sur un parc de près de 100 000 logements, représentant 70 % du parc total des adhérents de l'UNAFO.

Pour une meilleure lecture des indicateurs, nous avons regroupé les différentes résidences de nos adhérents en 4 dispositifs majeurs :

Les résidences sociales : résidences sociales généralistes et résidences sociales issues du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants ;

Les résidences pour jeunes : foyers de jeune travailleurs, résidences sociale-FJT, résidences jeunes actifs, résidences étudiantes conventionnées ;

Les pensions de famille et résidences accueil ;

Les foyers de travailleurs migrants.

Les volumes d'entrées et de sorties des réponses à l'enquête se répartissent de la façon suivante :

	2018				2024			
	Entrées		Sorties		Entrées		Sorties	
Résidences sociales	12 802	55%	12 451	55%	17 187	57%	15 224	53%
Résidences jeunes	6 245	27%	5 636	25%	10 262	34%	9 825	34%
Pensions de famille et résidences accueil	256	1%	63	0%	912	3%	579	2%
Foyers de travailleurs migrants	3 906	17%	4 320	19%	1 627	5%	3 005	10%
TOTAL	23 209	100%	22 470	100%	29 988	100%	28 633	100%

LA REPRÉSENTATIVITÉ DES DISPOSITIFS DANS LE PANEL DE L'ÉTUDE

La part des résidences sociales généralistes est majoritaire dans notre enquête. Celle des résidences pour jeunes est en progression depuis 2018 (même si en léger recul par rapport à l'année dernière) à l'inverse des FTM qui poursuivent leur transformation en résidences sociales (ce qu'illustre le nombre nettement plus important de sorties que d'entrées dans ce dispositif). La part des pensions de famille/ résidences accueil reste la plus modeste, mais elle continue d'augmenter chaque année.



SYNTHÈSE

DE L'ENQUÊTE

NOS INDICATEURS PERMETTENT D'ILLUSTRE QUE LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ :

Favorise l'accès au logement des personnes modestes

Contribue à améliorer la situation des personnes

Répond aux enjeux de mobilité géographique des jeunes accédant à l'emploi



La régularité de notre enquête depuis 2018 permet de dessiner certaines tendances : sur la représentativité des dispositifs dans le panel de l'étude, sur l'augmentation de la part des personnes en situation d'habitat très précaire, sur l'évolution de l'âge des personnes arrivant.

UN OUTIL TOUJOURS PLUS INDISPENSABLE DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT D'ABORD

Le logement accompagné joue un rôle essentiel dans la politique du Logement d'Abord et permet de lutter contre le sans-abrisme. En effet, il apporte une solution de logement accessible rapidement aux personnes dans les situations les plus précaires. Ainsi, la proportion de personnes issues de la rue et de structures d'hébergement qui ont emménagé dans le logement accompagné s'est établie à 38 % en 2024. Cette proportion était de 34 % en 2018. Hors logement jeune, ce chiffre monte à 47 % en résidence sociale et jusqu'à 49 % en pensions de famille et 54 % en foyers de travailleurs migrants. Ces parts étaient respectivement de 43 %, 33 % et 38 % en 2018.

À l'échelle du parc de logements gérés par les adhérents de l'Unafo, cela correspond à plus de 14 000 personnes sorties de la rue ou de l'hébergement d'urgence. Ce chiffre augmente chaque année depuis 2022 où il était évalué à 10 000 personnes.

UN OUTIL NÉCESSAIRE À LA FLUIDITÉ DES PARCOURS LOGEMENT

Le taux de rotation moyen se maintient à un niveau élevé de 23,5% en moyenne depuis 2019. Il est de 23 % en 2024, soit 3 fois plus que dans le parc locatif social familial (7 % en 2024, en baisse constante depuis 2016) ; le logement accompagné participe ainsi pleinement à la fluidité des parcours logement en représentant une part significative dans les attributions de logements sociaux (10%), nettement supérieure à la part des logements qu'il représente dans l'ensemble du parc social (3%).

L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DE LOGEMENT DES RÉSIDENTS

La situation de logement de celles et ceux qui quittent les résidences s'améliore fortement : 60 % des personnes quittent leur résidence pour une solution de logement classique dans le parc social ou privé. 11 % des personnes restent dans un dispositif de logement accompagné. Ces chiffres sont stables depuis 2018.

UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX JEUNES ACTIFS EN MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

La flexibilité des dispositifs favorise la mobilité professionnelle, qui est citée comme motif d'entrée pour près d'un quart des personnes (23 %), ce chiffre atteignant 41 % dans les résidences pour jeunes. Ces proportions sont stables depuis 2019, première année de collecte de cette donnée.

Le secteur du logement accompagné démontre chaque année sa capacité à apporter une solution immédiate de logement autonome et abordable, à faciliter les mouvements et les installations rapides en permettant, notamment dans les résidences pour jeunes, de répondre aux besoins de ceux qui souhaitent accéder à des territoires plus attractifs pour y trouver leurs premiers emplois.

UNE AUGMENTATION CONSTANTE DES FEMMES PARMİ LES PERSONNES EMMÉNAGEANT

La majorité des personnes ayant emménagé dans un logement-foyer reste des hommes mais la part des femmes est globalement en hausse constante puisqu'elle passe de 27% des personnes emménageant en 2018 à 33% en 2024.

UNE NOUVELLE DONNÉE SUR LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES PERSONNES

Nous avons demandé à nos adhérents si les personnes qui emménagent bénéficiaient d'un suivi social individuel et par qui celui-ci était réalisé. L'objectif est d'avoir une vision des éventuels manques d'appui des gestionnaires dans leur mission d'accompagnement.

QUI SONT LES RÉSIDENTS ?

RÉSIDENCE SOCIALE GÉNÉRALISTE

71% des entrants
sont des hommes

Cette proportion est en diminution puisque l'on note une **augmentation de 8 points de la part des femmes** arrivant en résidences sociales généralistes depuis 2013

L'âge médian des entrants est de **34 ans**

L'âge médian des entrants a baissé de 3 ans depuis 2019 passant de 37 à 34 ans.

83% des entrants
sont des **personnes seules**

On note une **part croissante de personnes en couple** (10%) et de **familles monoparentales** (7%)

60% des entrants
ont des **revenus inférieurs au seuil de pauvreté**

48% de leurs revenus sont issus d'une **activité professionnelle**

La durée d'occupation médiane est de **27 mois**

47% des entrants **étaient sans domicile**

La sortie se fait dans 54% des cas vers une solution de logement pérenne, contre 62 % en 2023. La baisse de logements disponibles est probablement l'une des explications.

56% des entrants
sont des hommes

Soit **la proportion femmes / hommes la plus équilibrée** du secteur

L'âge médian des entrants est de **23 ans**

Une **donnée stable en RS-FJT** et en légère diminution en RSJA

RÉSIDENCE POUR JEUNES

94% sont des
personnes seules

En RS-FJT, 6% des entrants sont des couples ou familles monoparentales

41% ont des **revenus inférieurs au seuil de pauvreté**

Cette proportion **ne varie que peu entre l'entrée et la sortie** du dispositif

La durée d'occupation médiane est de **27 mois**

48 % des entrants **étaient hébergés par de la famille ou des tiers** avant leur arrivée

54% des résidents accèdent à une solution de logement pérenne dans le parc privé ou social à l'issue de leur passage en résidence pour jeunes

PENSIONS DE FAMILLE ET RÉSIDENCES ACCUEIL

74% des entrants
sont des hommes

L'âge médian des entrants est de **50 ans**

Cette **donnée est très stable** depuis notre première enquête

95% des entrants sont des personnes seules

Nous observons néanmoins une **légère progression des couples et des familles monoparentales**

91% des entrants ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté

75% d'entre elles tirent leurs ressources des minima sociaux et **seulement 9% ont des revenus d'activité**

La durée d'occupation médiane est de **32 mois**

49% des entrants étaient sans domicile ou hébergés

37% des sortants accèdent à une solution de logement pérenne, une proportion plus faible que pour d'autres dispositifs. Le taux de retour à la rue ou en hébergement et lui aussi plus notable qu'ailleurs (13%)

FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

93% des entrants
sont des hommes

L'âge médian des entrants est de **40 ans**

Il évolue dans la fourchette 39/40 ans depuis 2018 à l'exception d'un pic à 43 ans en 2019

83% sont des personnes seules

On note toutefois une **part non négligeable de couples, avec ou sans enfants, en hausse (13 %)**

52% ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté

Les personnes entrées dans un FTM disposent majoritairement de revenus d'activité (46 % en 2024 pour 30 % en 2023). En 2023, ils étaient pour 50 % aux minima sociaux.

La durée d'occupation médiane est de **56 mois**

81% des entrants étaient sans domicile ou hébergés à leur arrivée

Seulement **15% des personnes restent moins d'un an en FTM, 75% restent plus de deux ans**. Cette durée d'occupation élevée est conforme au public historiquement accueilli

CHIFFRES CLÉS 2024

38 %

**DES ENTRANTS EN
2024 VIENNENT DE LA
RUE OU DE CENTRES
D'HÉBERGEMENT**

En progression de 4 points par rapport à 2023. Entre 2018 et 2022, cette part représentait en moyenne 30 % (40 % hors logement jeune), soit environ 10 000 personnes par an. Depuis 2022, elle augmente chaque année. Hors logement jeune, ce chiffre est de 48 % en 2024.

À l'échelle de l'Unafo, cela correspond à plus de 14 000 personnes sorties de la rue ou de l'hébergement d'urgence : le logement accompagné est un outil essentiel de la politique d'accès au logement.

57 %

**DES ENTRANTS
DISPOSENT D'UN
REVENU D'ACTIVITÉ**

Le logement accompagné propose une solution de logement aux travailleurs modestes et/ou en mobilité.

54 %

**DES ENTRANTS ONT DES
REVENUS INFÉRIEURS AU
SEUIL DE PAUVRETÉ**

24 % disposent de moins de 635 € par mois : le logement accompagné répond au besoin de logement des plus précaires.

61 % DES

**PERSONNES QUITTENT
LEUR LOGEMENT
ACCOMPAGNÉ POUR
UNE SOLUTION DE
LOGEMENT, SOCIAL OU
PRIVÉ**

Le logement accompagné est un tremplin pour les personnes logées.

CARTOGRAPHIE

DES EMMÉNAGEMENTS EN 2024

DES EMMÉNAGEMENTS PRINCIPALEMENT EN RÉSIDENCES SOCIALES

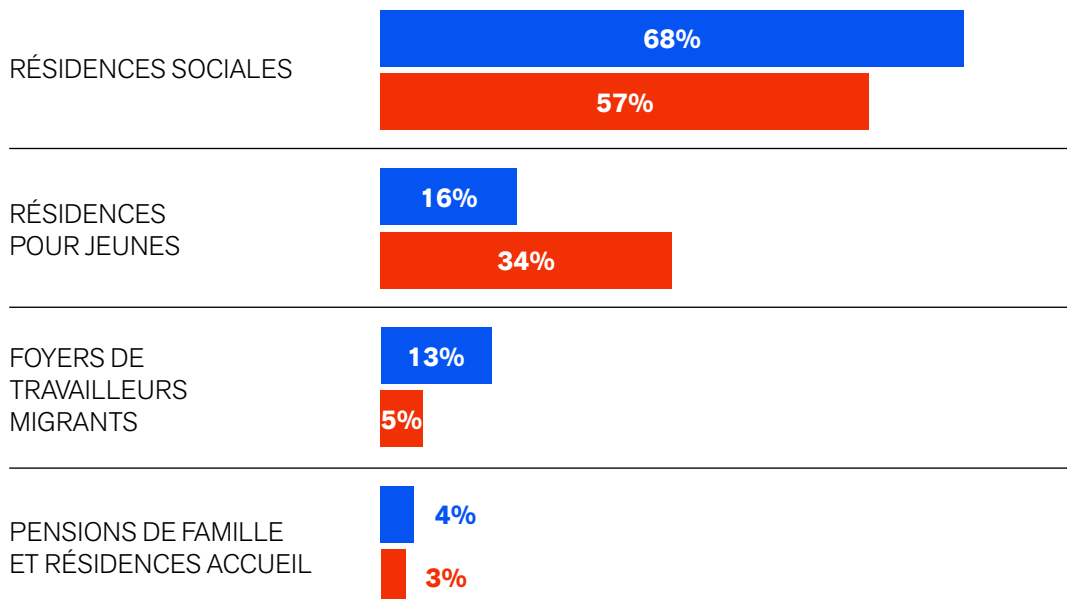
Les emménagements en 2024 ont principalement eu lieu en résidences sociales (57 %), qui est le type de logement accompagné le plus répandu dans le patrimoine des adhérents ayant répondu à l'enquête. La part des entrées en résidences pour jeunes (34 %) était en constante progression tout comme la part de logements représentés depuis 2018, elle est en légère baisse par rapport à l'année

dernière (39 %). Le parc des résidences pour jeunes est supérieur à celui des foyers de travailleurs migrants (16 % pour 13 %).

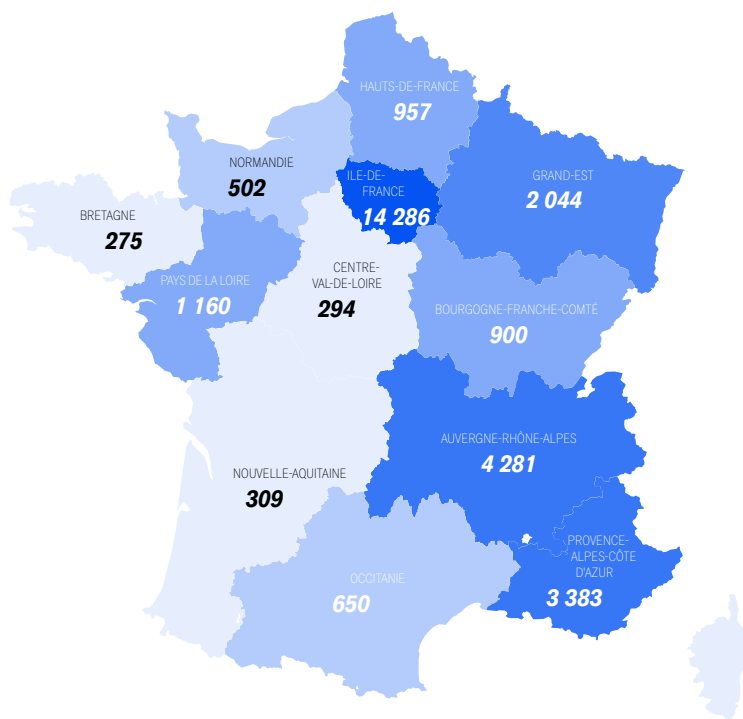
Ces derniers ne représentent plus que 5 % des emménagements, ce qui représente une nouvelle baisse pour ce type de logements-foyers.

La part des emménagements dans les pensions de famille et résidences accueil reste logiquement plus faible mais suffisamment représentative.

POIDS RELATIF ENTRÉES / CAPACITÉ EN 2024



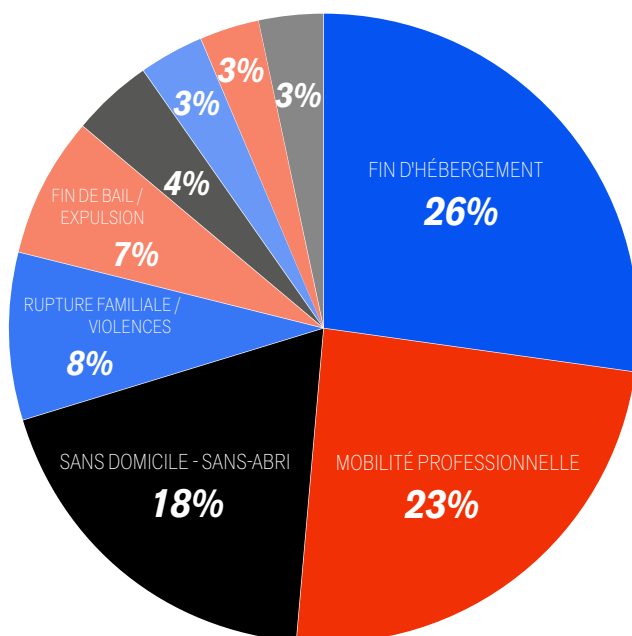
RÉPARTITION RÉGIONALE DES EMMÉNAGEMENTS



LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ : DES SOLUTIONS DIVERSES POUR DES BESOINS PARTICULIERS

Les personnes qui accèdent à un logement accompagné se trouvent souvent dans une situation de précarité forte. 29 % des personnes arrivées dans un logement accompagné se déclaraient à la rue au moment de la demande, en hausse de 9 points par rapport à l'année dernière.

En ajoutant les situations de précarité à court terme (fin de bail/expulsion, fin d'hébergement chez un tiers ou en structure, rupture familiale et violence familiale, raison économique...), cela représente plus de la moitié des motifs de demande.



PRÉCARITÉ ET MOBILITÉ PROFESSIONNELLE, MOTIFS PRINCIPAUX D'ENTRÉE DANS LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

C'est un tiers des personnes arrivées en 2024 qui a motivé sa demande pour des raisons de mobilité professionnelle, d'accès à des stages ou pour leurs études. Dans les résidences pour jeunes, ce motif représente même près de 42 % des demandes.

Les jeunes, travailleurs, en apprentissage, ou encore les travailleurs précaires, voient dans le logement accompagné une solution de logement autonome, accessible et sécurisante.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNES

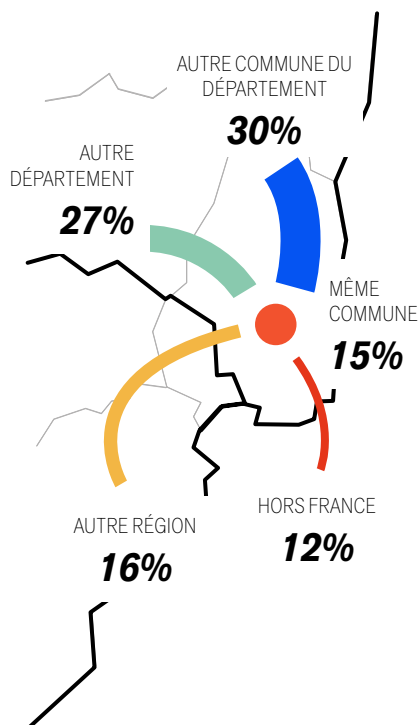
Les personnes ayant emménagé en 2024 résidaient déjà pour une grande part dans une zone géographique proche de la résidence : 30 % résidaient déjà dans une commune du même département et 15 % d'entre elles étaient déjà sur la commune.

Le logement accompagné répond souvent à un besoin de logement abordable pour une population déjà présente sur le territoire.

La part des personnes venant d'une zone géographique plus lointaine est importante mais la plupart venait d'un autre département de la même région (27 %).

À noter qu'une part des personnes venant directement de l'étranger a doublé : de 6 % à 12 %.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ENTRANTS EN LOGEMENT ACCOMPAGNÉ EN 2024



LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

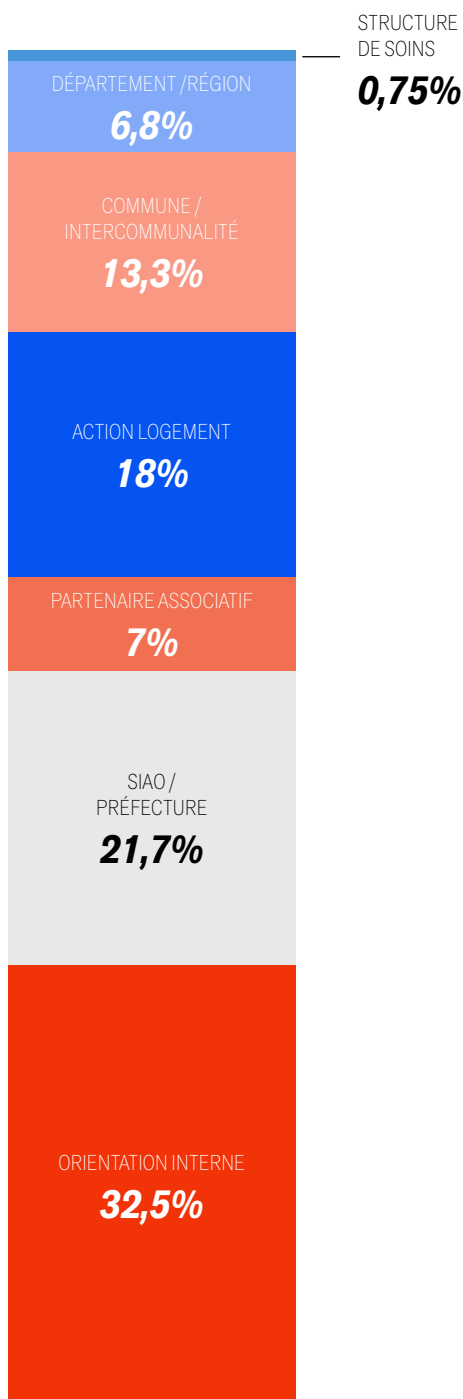
UN ACTEUR INCONTOURNABLE
DU LOGEMENT D'ABORD

ORIENTATION DES PERSONNES VERS LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Cette donnée reste encore insuffisamment renseignée dans notre enquête. Elle est étudiée depuis 2020 et n'est pas tout le temps exploitable. On peut ainsi estimer qu'il existe une certaine porosité entre les différentes catégories et que des orientations labellisées « internes » ou « collectivités locales » n'empêchent pas qu'elles soient passées par le SIAO par exemple. En 2024, elle correspond à 17% des entrées soit environ 5100 mouvements.

Si le chiffre global des retours reste exploitable, il nous est difficile de décliner cette donnée selon chaque dispositif et nous la présentons globalement.

Les orientations « internes » qui correspondent aux candidatures reçues directement par les gestionnaires, représentent un tiers des situations. Les collectivités locales (20 %) arrivent presque à égalité avec l'État (SIAO/Préfecture) (22 %), en deuxième et troisième places. Action Logement arrive en 4^{ème} position en étant à l'origine de 18 % des orientations. À noter la part non négligeable (près de 8 %) des partenaires associatifs ou du domaine du soin dans les orientations vers le logement accompagné.



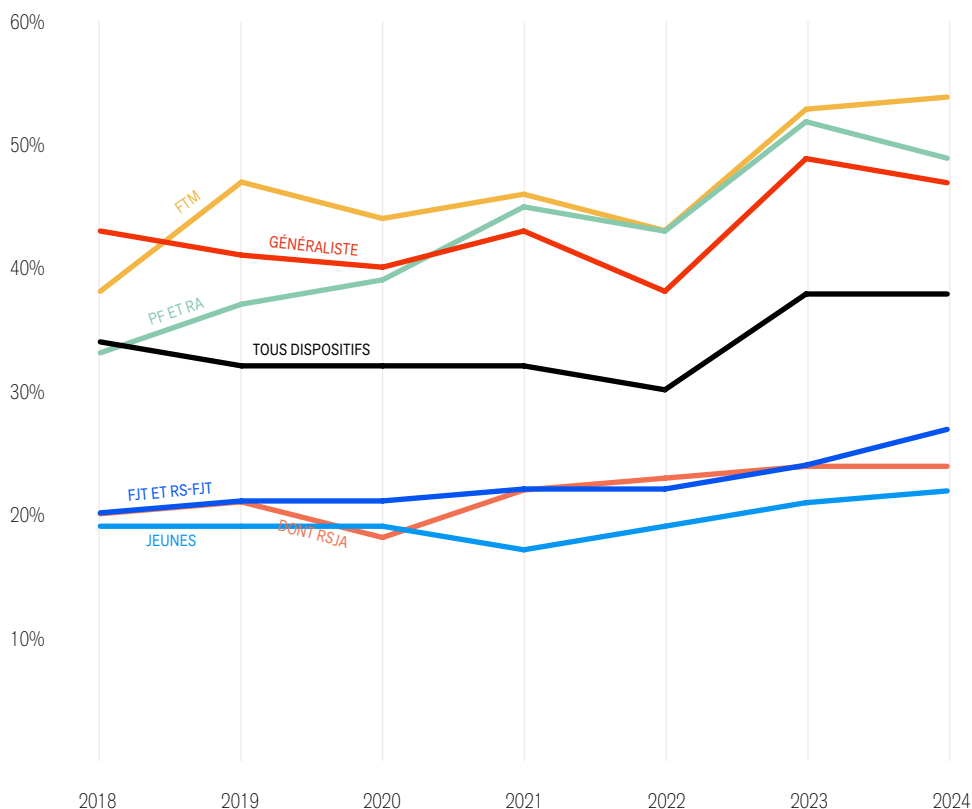
UN PUBLIC ISSU DE LOGEMENTS PRÉCAIRES EN CONSTANTE AUGMENTATION

Une part importante des personnes emménageant dans le logement accompagné se trouvait précédemment dans une situation de logement très précaire : à la rue, à l'hôtel, dans un « habitat précaire » (camping, squat...) ou dans une structure d'hébergement. Nous avons écarté de ces chiffres les personnes « hébergées par des tiers » dont les situations peuvent être plus contrastées

bien que nous puissions imaginer qu'une partie de ces personnes soient dans une situation de logement tout aussi précaire.

Cette tendance se retrouve, plus ou moins marquée, dans toutes les familles de dispositifs. Pour les résidences généralistes, les FTM et les pensions de famille/résidence accueil, la part de ce public prioritaire dans les attributions déjà supérieure à 30% en 2018 atteint en 2024 une part significativement au-dessus des 40 %. Dans le logement jeune, où ce public est généralement moins présent, la progression reste également sensible qu'on soit en FJT ou en RSJA.

ÉVOLUTION DE LA PART DES PERSONNES ISSUES D'UNE SITUATION DE LOGEMENT PRÉCAIRE DANS LES EMMÉNAGEMENTS :



RÉFÉRENT SOCIAL INDIVIDUEL

Pour la première fois cette année, nous avons essayé de mesurer les modalités d'accompagnement individuel des personnes.

Nous avons ainsi demandé à nos adhérents si les personnes qui emménagent, bénéficiaient d'un suivi social individuel et par qui celui-ci était réalisé. L'objectif est d'avoir une vision des éventuels manques d'appui des gestionnaires dans leur mission d'accompagnement. En effet, en l'absence d'accompagnement social de droit commun, on préfigure que c'est le gestionnaire qui remplira cette mission.

Cette donnée n'est pas présente dans les systèmes d'information de tous nos adhérents. Elle est toutefois exploitable pour 26% des entrées soit environ 7800 mouvements en 2024. Nous la présentons globalement, sans déclinaison par dispositif.

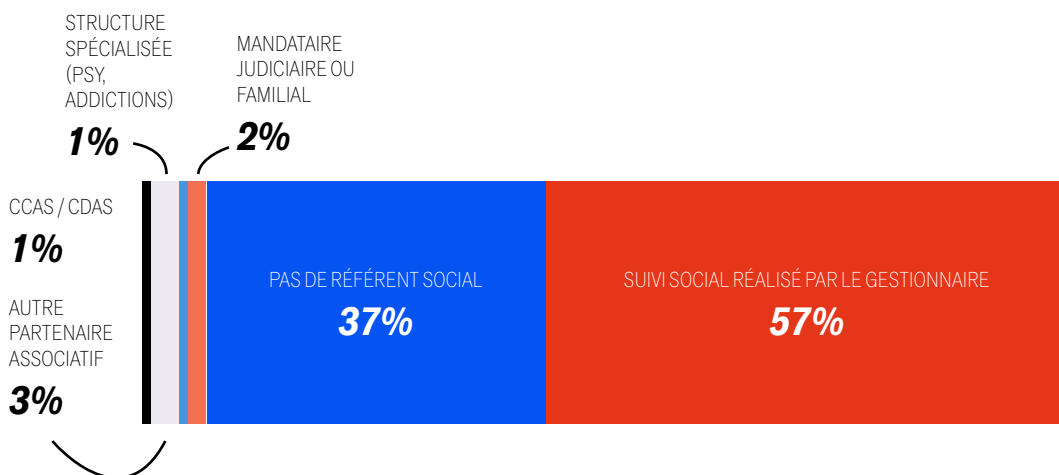
Le premier élément notable est que plus du tiers des personnes n'a pas de référent social à l'entrée en résidence. Les principaux partenaires externes qui ressortent de l'enquête sont les services

sociaux départementaux ou communaux, les mandataires judiciaires ou familiaux et les structures associées aux troubles psychiques. La proportion d'intervenants extérieurs issues de ces deux dernières catégories est plus importante en pensions de famille et résidences accueil.

On constate globalement qu'il y a peu d'accompagnement individuel extérieur. Par conséquent, dans la très grande majorité des cas, le suivi social est réalisé en interne par les gestionnaires. C'est particulièrement vrai dans les résidences jeunes (57 % des cas dans l'ensemble, mais très variable selon les résidences, à hauteur de 75 % dans les FJT et 27 % dans les RSJA) et les résidences sociales (63 %). Dans les résidences pour jeunes, la présence de partenaires externes est même extrêmement marginale (1 %).

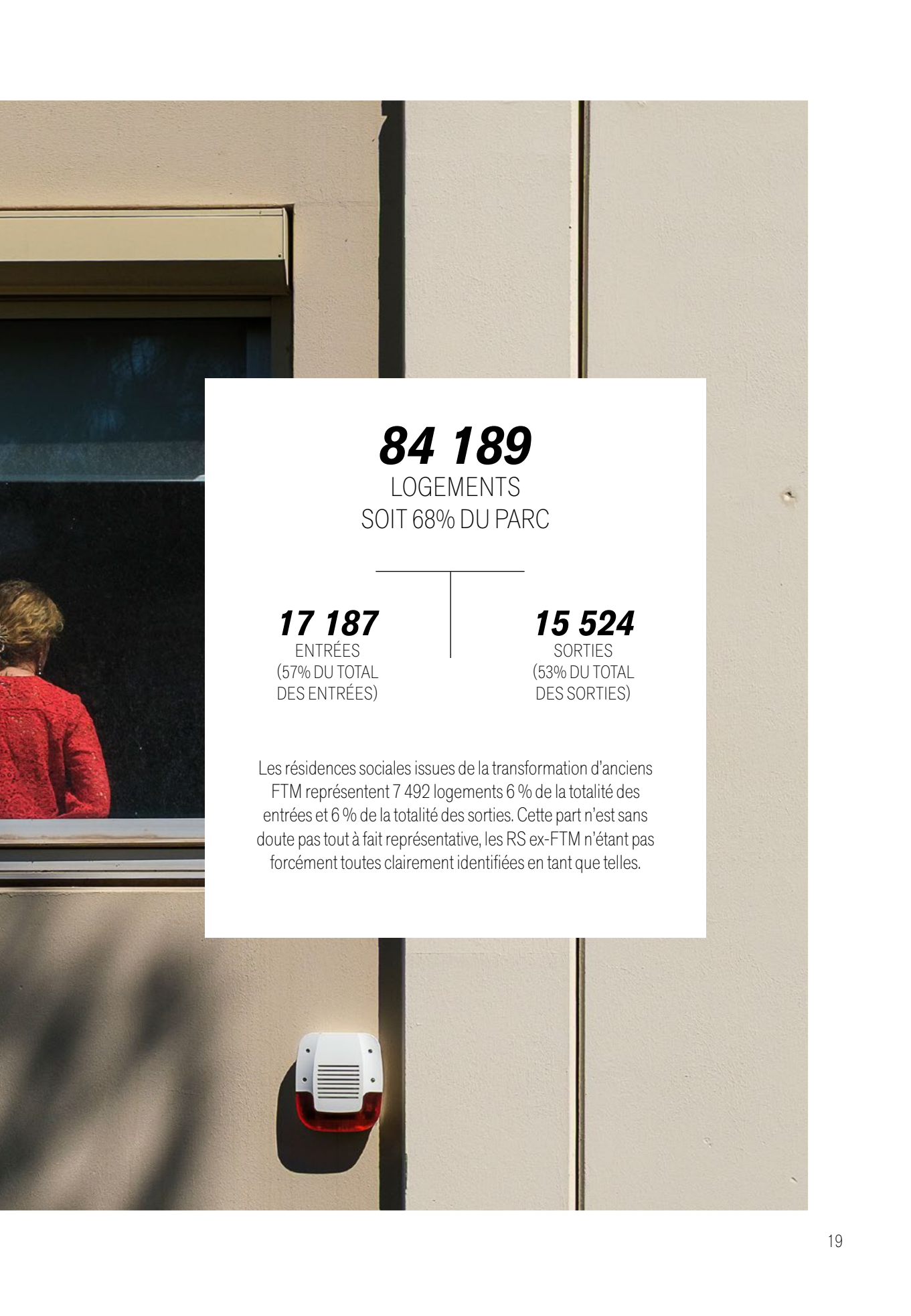
Sur un panel réduit, on constate toutefois que la proportion d'intervenants extérieurs que sont les mandataires judiciaires ou familiaux (35 %) et les structures associées aux troubles psychiques (13 %), est plus importante en pension de famille et résidence accueil

RÉFÉRENT SOCIAL INDIVIDUEL ASSOCIÉ AUX PERSONNES ENTRANTES EN 2024 :





LES **RÉSIDENCES**
SOCIALES
GÉNÉRALISTES



84 189
LOGEMENTS
SOIT 68% DU PARC

17 187
ENTRÉES
(57% DU TOTAL
DES ENTRÉES)

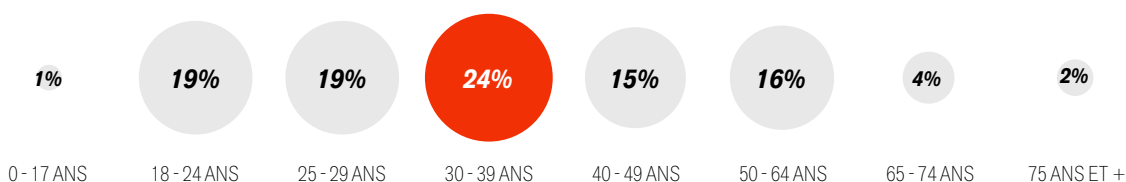
15 524
SORTIES
(53% DU TOTAL
DES SORTIES)

Les résidences sociales issues de la transformation d'anciens FTM représentent 7 492 logements 6 % de la totalité des entrées et 6 % de la totalité des sorties. Cette part n'est sans doute pas tout à fait représentative, les RS ex-FTM n'étant pas forcément toutes clairement identifiées en tant que telles.

QUI SONT LES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT EN RÉSIDENCES SOCIALES GÉNÉRALISTES ?

On relève que **dans les RS ex-FTM, la part des plus de 30 ans est bien supérieure à celle des RS ex-nihilo** : 72% contre 60 %.

RÉPARTITION DES ENTRANTS PAR TRANCHE D'ÂGE EN 2024



UN RAJEUNISSEMENT DES ENTRANTS DEPUIS 2019

L'âge médian des entrants en 2024 est de 34 ans. Pour illustrer ce rajeunissement dans le temps, on constate que la part des jeunes de moins de 30 ans qui emménage en résidence sociale généraliste est en augmentation quasi-constante : elle est passée de 31 % en 2019 à 37 % en 2024.

- Dans les résidences généralistes ex-nihilo, 40 % des entrants ont moins de 30 ans. 53 % ont entre 30 et 64 ans.
- En résidences ex-FTM, 27 % des personnes ayant emménagé ont moins de 30 ans. Les 30-64 ans représentent 65 % des entrants

37 ANS
ÂGE MÉDIAN
EN 2019

34 ANS
EN 2024

La résidence sociale,
**une solution adaptée
à tous les âges !**

71% DES ENTRANTS SONT DES HOMMES

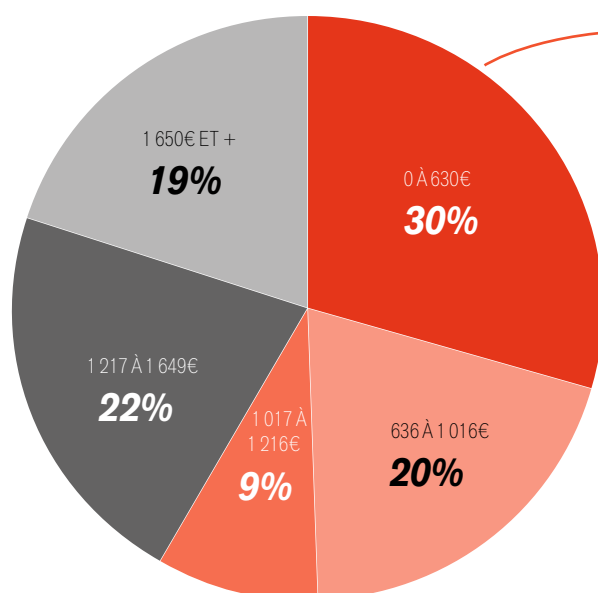
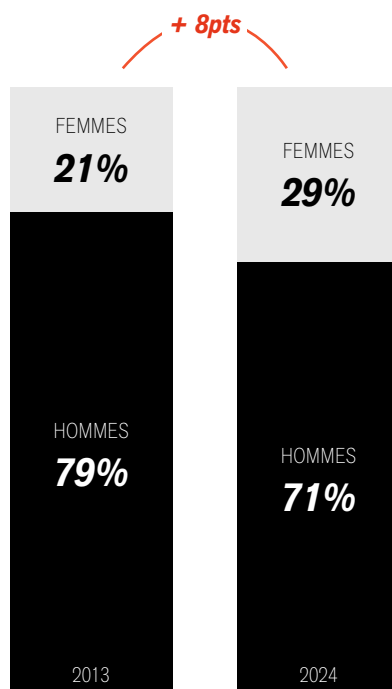
- 70% en résidence sociale généraliste
- 78% en résidence sociale ex-FTM

2/3 NE SONT PAS DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

En grande majorité, les personnes entrants en résidence sociale sont seules (83%), on note néanmoins une part croissante de personnes en couple (10%) et de familles monoparentales (7%)

QUELLE EST LEUR SITUATION ÉCONOMIQUE ?

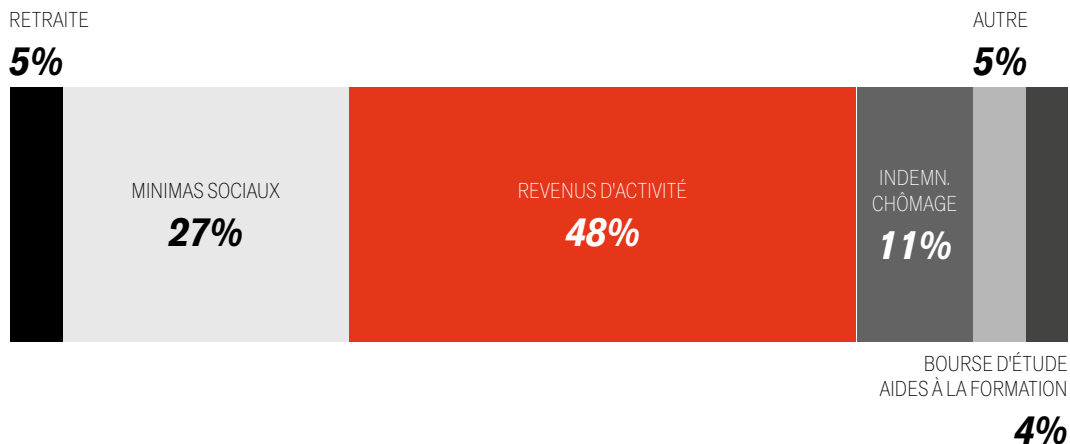
RÉPARTITION HOMMES/FEMMES PARMI LES ENTRANTS :



Près de **60%** des personnes qui emménagent en résidence sociale ont des **revenus inférieurs au seuil de pauvreté**

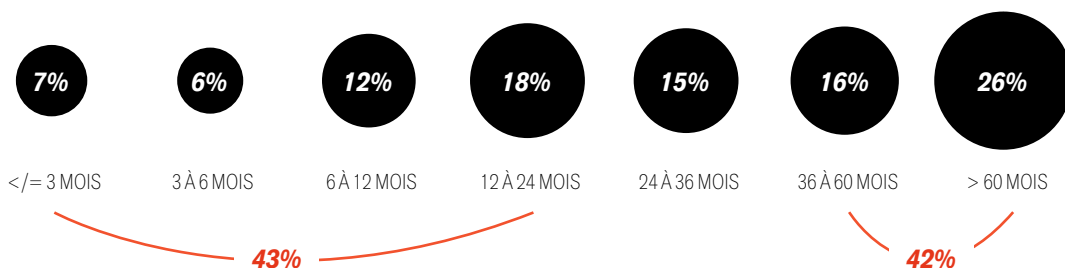
La résidence sociale,
un rôle de stabilisateur grâce à l'accompagnement et aux actions collectives

RÉPARTITION DES ENTRANTS PAR TYPE DE REVENUS EN 2024



QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE LEUR SITUATION D'HABITAT ?

DURÉE D'OCCUPATION EN RÉSIDENCE SOCIALE



DURÉE
D'OCCUPATION
MÉDIANE : **27
MOIS**

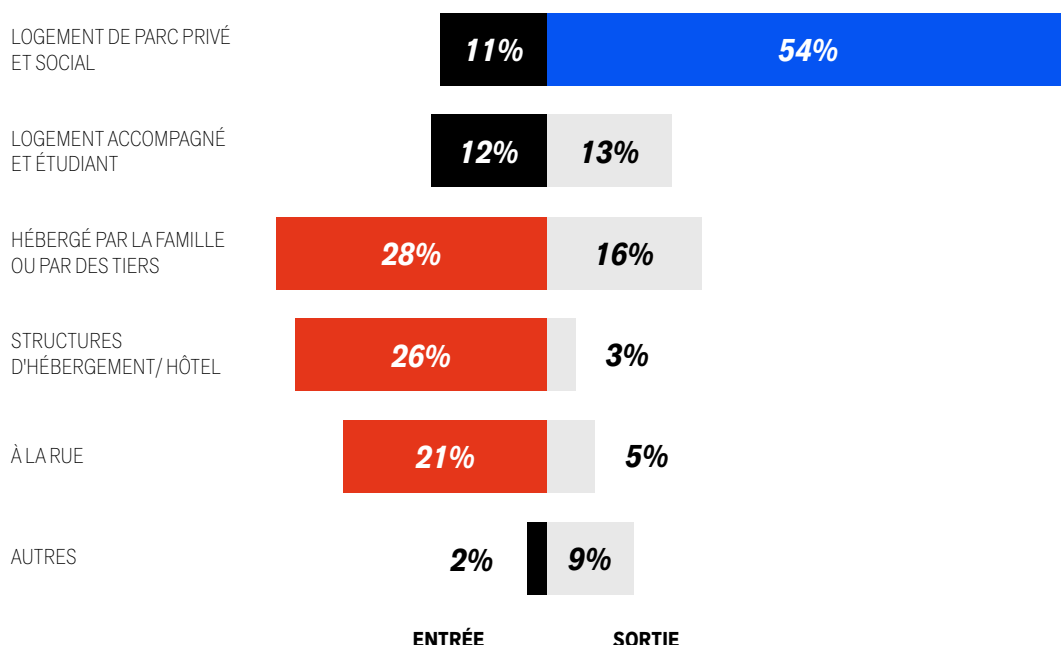
Stable depuis 2022 (hormis un pic à 30 mois observé en 2021, année de COVID)

La durée de séjour varie selon les dispositifs, par exemple :

- En résidences généralistes, 58 % des personnes sont restées plus de 2 ans.
- En résidences ex-FTM, la durée médiane est de 23 mois avec des différences marquées : 25 % sont restés plus de 60 mois, correspondant au profil des résidents historiques tandis que 22 % sont restés moins de 6 mois.

La résidence sociale, **une situation adaptée à chaque parcours**

UNE AMÉLIORATION SENSIBLE DE LA SITUATION DE LOGEMENT AVANT ET APRÈS DANS UN CONTEXTE DE CRISE DE PRODUCTION DE LOGEMENTS :



Près de la moitié des personnes ayant emménagé en résidence sociale en 2024 trouvent ainsi une issue à une situation très précaire, étant soit à la rue soit en centre d'hébergement. À l'inverse, **la sortie se fait majoritairement pour une solution de logement pérenne** mais on constate que la fluidité est moindre, puisque c'est le cas pour 54 % des sortants, contre 62 % en 2023. La baisse de logements disponibles est probablement l'une des explications.

Il n'est pas rare que les personnes ne retrouvent malheureusement qu'une solution d'hébergement soit en famille, soit chez des tiers (16 %).

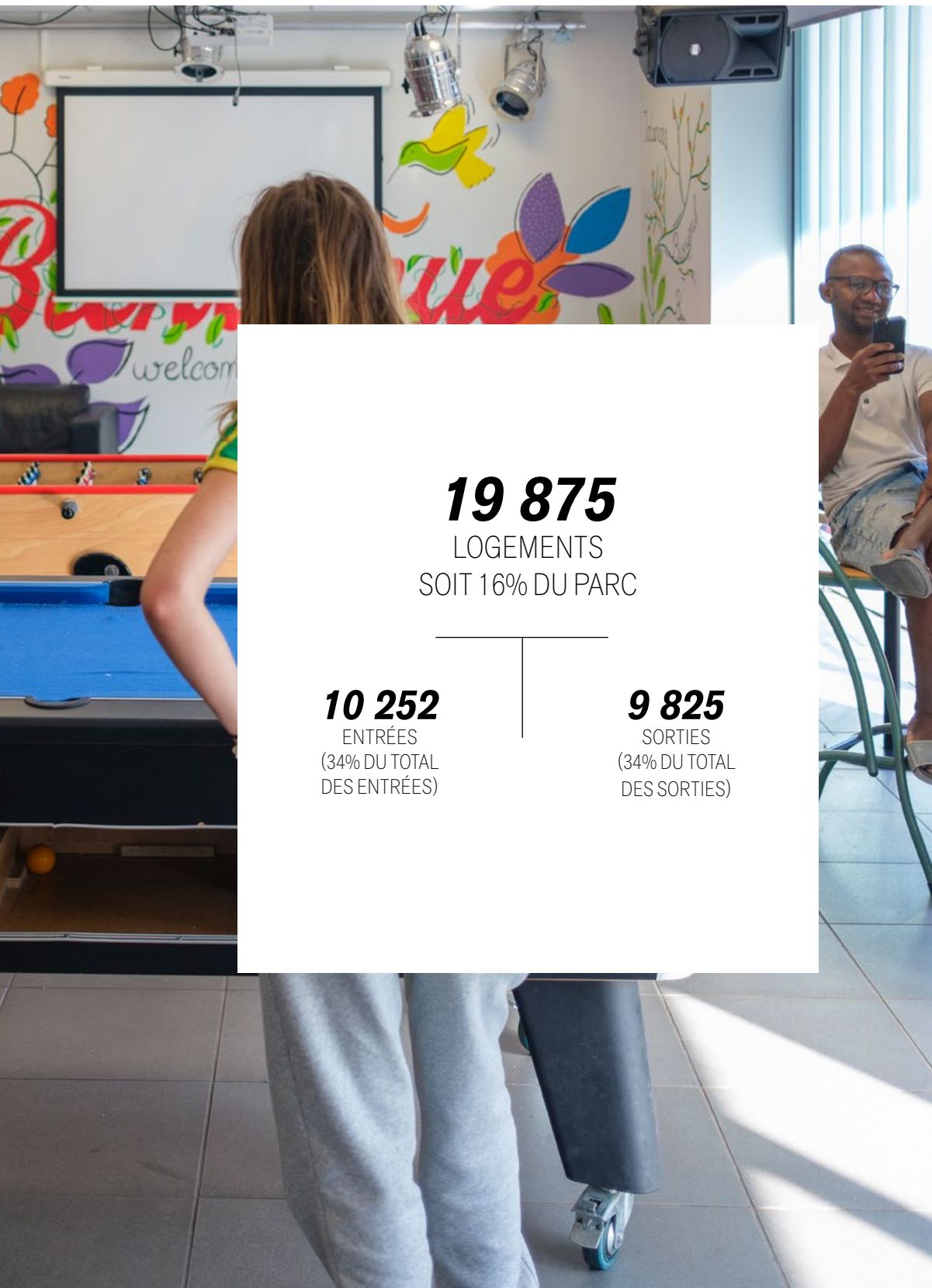
De plus, les échecs sont arrivés plus fréquemment en 2024 : 8 % des personnes ne trouvent pas de solution (5 % à la rue et 3 % dans des structures d'hébergement ou des hôtels).

On note encore cette année une part importante de décès (6 %) dans les fins de séjour qui illustre la part grandissante des personnes âgées présentes en résidence sociale (notamment le public historique des FTM que l'on retrouve aujourd'hui en RS ex-FTM)

La résidence sociale,
**un tremplin en
faveur du logement
des personnes**

A young man with brown hair and a beard, wearing a blue long-sleeved shirt and dark pants, is leaning over a pool table, preparing to take a shot. The pool table has a blue felt top and several colorful balls (red, yellow, and white) are scattered on it. In the background, there are wooden bookshelves filled with books, a colorful mural on the wall featuring a deer and various plants, and a black sofa. The room is brightly lit, and the overall atmosphere is vibrant and youthful. The text "LES RÉSIDENCES POUR JEUNES" is overlaid in white, bold, sans-serif font on the left side of the image.

LES **RÉSIDENCES** **POUR JEUNES**



QUI SONT LES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT DANS LES RÉSIDENCES JEUNES ?

Les moins de 25 ans, plus éloignés des minima sociaux, sont largement majoritaires dans les FJT (70 %), RS-FJT (78 %) et les résidences étudiantes (80 %).

La part des moins de 25 ans est moins importante dans les RSJA (45 %). Elle est quasi égale à celle de la tranche 25/30 ans (47%) illustrant ainsi le projet spécifique des RSJA, plutôt orienté vers un public un peu plus âgé qu'en FJT.

56%
DES ENTRANTS
SONT DES HOMMES

QUELLE EST LEUR SITUATION ÉCONOMIQUE ?

41 % des personnes qui emménagent ont des revenus mensuels inférieurs au seuil de pauvreté. Cette proportion reste sensiblement identique à la sortie. Cette répartition montre bien que les résidences pour jeunes offrent des solutions de logement à des jeunes en précarité mais qu'elles ciblent également des profils en quête de solution immédiate de logement pour les besoins de leur emploi, stages ou études, qui peuvent avoir des revenus légèrement supérieurs à la moyenne nationale.

23 ANS AGE MÉDIAN DES ENTRANTS

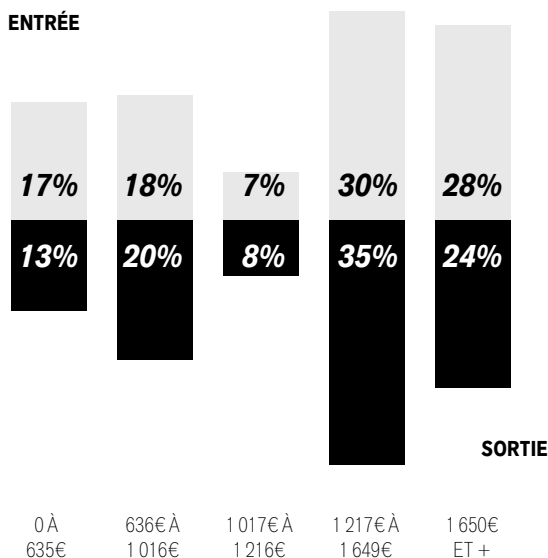
Très stable en FJT/RS-FJT depuis 2019,
en léger rajeunissement dans les RSJA

Il s'agit de la répartition la plus proche de l'équilibre parmi l'ensemble des dispositifs de logements accompagnés.

On note une part prépondérante de ressortissants étrangers dans les RSJA (61 %) et les RS-FJT (55 %). Inversement, dans les FJT (51 %) et les résidences étudiantes (51 %), les entrants sont, pour une légère majorité, de nationalité française.

96%
SONT DES PERSONNES SEULES

On note une part un peu plus importante de couples et de familles monoparentales en RS-FJT (6%).



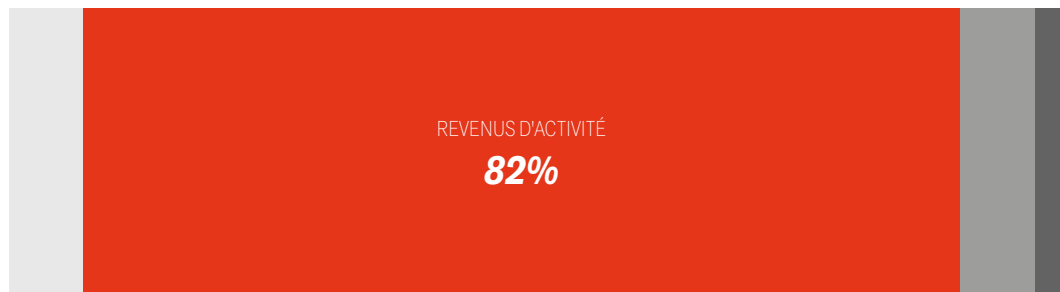
RÉPARTITION DES ENTRANTS PAR TYPE DE REVENUS EN 2024

MINIMA
SOCIAUX

7%

BOURSE D'ÉTUDES /
AIDE À LA FORMATION

3%

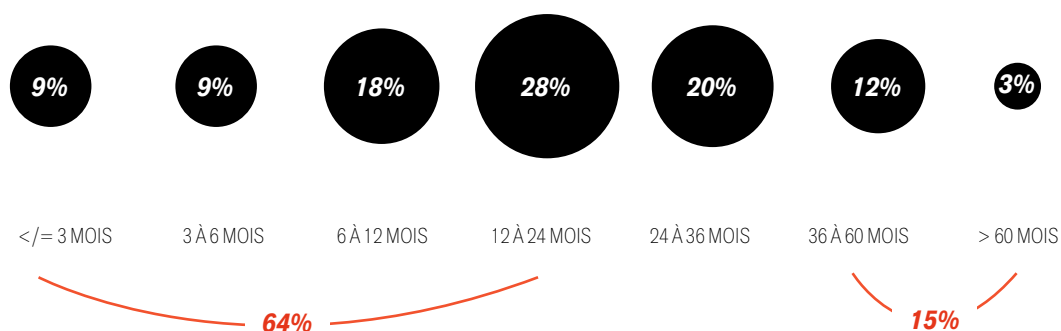


AUTRES

7%

QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE LEUR SITUATION D'HABITAT ?

DURÉE D'OCCUPATION EN RÉSIDENCES POUR JEUNES



DURÉE D'OCCUPATION
MÉDIANE : **18 MOIS**

Cette durée, sur une tendance baissière, repart à la hausse depuis 2022 pour les FJT/RS-FJT et depuis 2023 pour les RSJA.

La durée de séjour varie légèrement selon les dispositifs, par exemple :

Si la très grande majorité des personnes sont restées moins de 2 ans dans tous les dispositifs, les FJT (75 %) et résidences étudiantes (67 %) ont la part la plus élevée des occupations courtes, devant les RS-FJT (63%) et les RSJA (59%). La part des séjours de moins de 2 ans baisse dans tous les dispositifs de quelques points et la durée médiane de séjour progresse d'un mois par rapport à 2025.

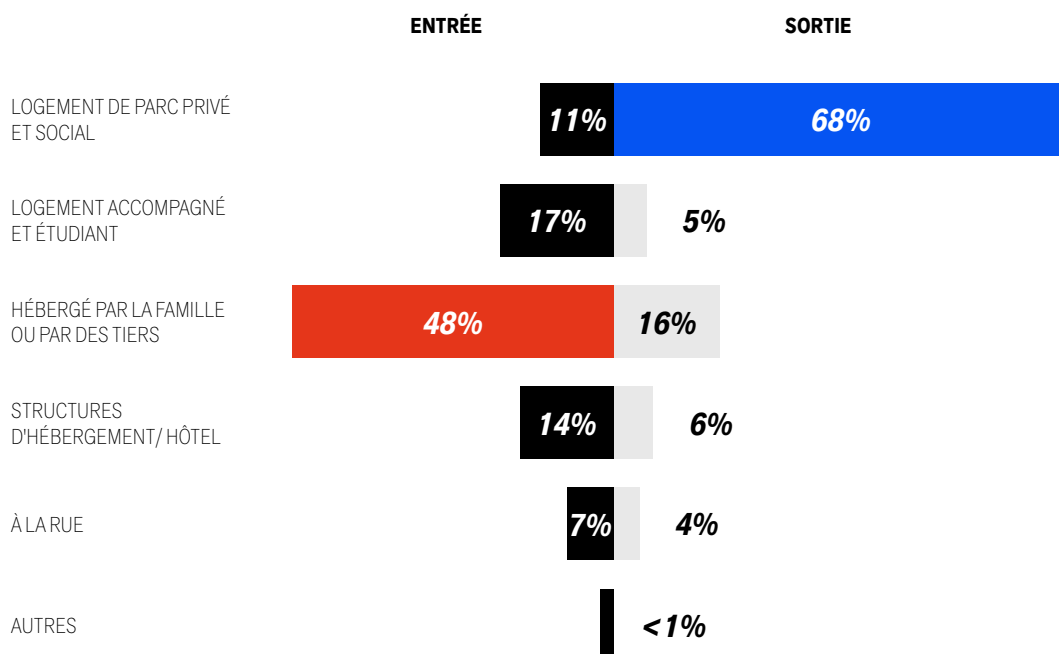
Une amélioration sensible de la situation de logement avant et après

Même si la majorité des personnes emménageant dans des dispositifs de logement pour jeunes met en avant une motivation liée à la mobilité pour accéder à un emploi ou une formation, 21% d'entre eux sortent d'une situation de précarité (rue ou centre d'hébergement). Un quart des personnes quittent le foyer familial à l'occasion de leur emménagement.

La grande majorité des personnes logées quittent les résidences jeunes pour des solutions de logement pérenne (68%) au sein desquelles le parc privé représente la plus grande part (42%). Cette part atteint même 60% pour les personnes sortant de résidence étudiante. C'est également la majorité des cas en RS-FJT et RSJA (41%) et un tiers en FJT (34 %).

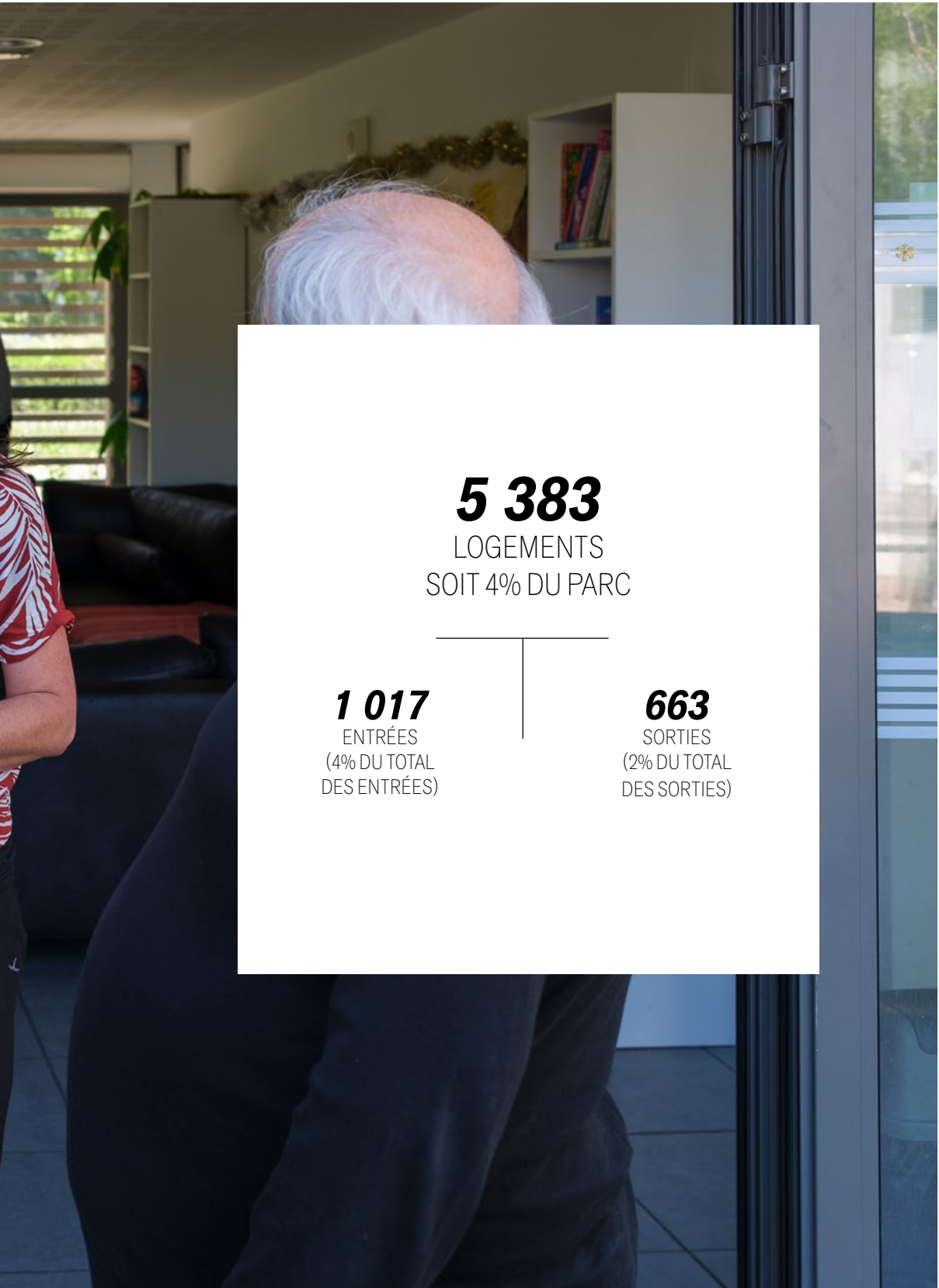
En RS-FJT et en FJT la proportion des sorties vers le parc privé est un peu moins importante. On pourra noter une part importante de jeunes issus des FJT qui retournent vivre dans le cercle familial (28% contre 12% tous dispositifs jeunes confondus).

Les résidences jeunes,
**permettent de
débuter sereinement
sa vie d'adulte**





LES **PENSIONS**
DE FAMILLE ET
RÉSIDENCES
ACCUEIL



5 383

LOGEMENTS
SOIT 4% DU PARC

1 017

ENTRÉES
(4% DU TOTAL
DES ENTRÉES)

663

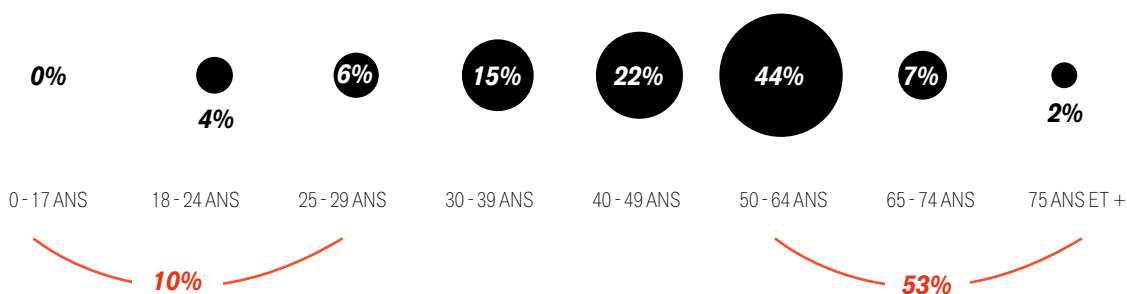
SORTIES
(2% DU TOTAL
DES SORTIES)

QUI SONT LES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT DANS LES PENSIONS DE FAMILLE ET RÉSIDENCES ACCUEIL ?

50 ANS AGE MÉDIAN DES ENTRANTS

- L'âge médian des entrants est très stable depuis notre première enquête
- 53 % ont plus de 50 ans.
- 44% ont entre 50 et 64 ans.
- 10 % ont moins de 30 ans

RÉPARTITION DES ENTRANTS PAR TRANCHE D'ÂGE EN 2024



Les pensions de famille s'adressent majoritairement à un **public plutôt âgé**, ayant déjà eu, pour la plupart, un **parcours de rue ou de structures d'hébergement**

74%
DES ENTRANTS
SONT DES HOMMES

85%
SONT DE
NATIONALITÉ
FRANÇAISE

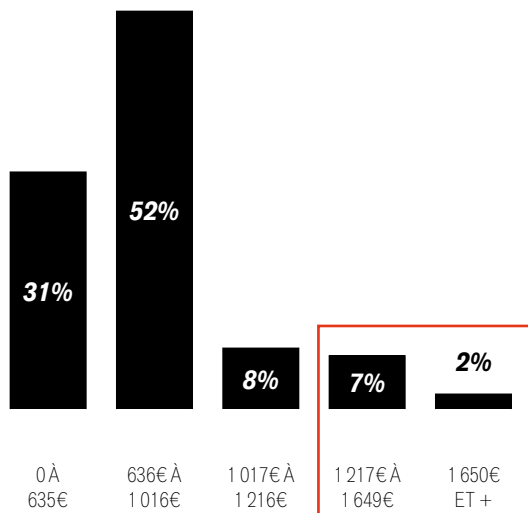
95%
SONT DES
PERSONNES
SEULES

Nous observons néanmoins une légère progression des couples et des familles monoparentales

QUELLE EST LEUR SITUATION ÉCONOMIQUE ?

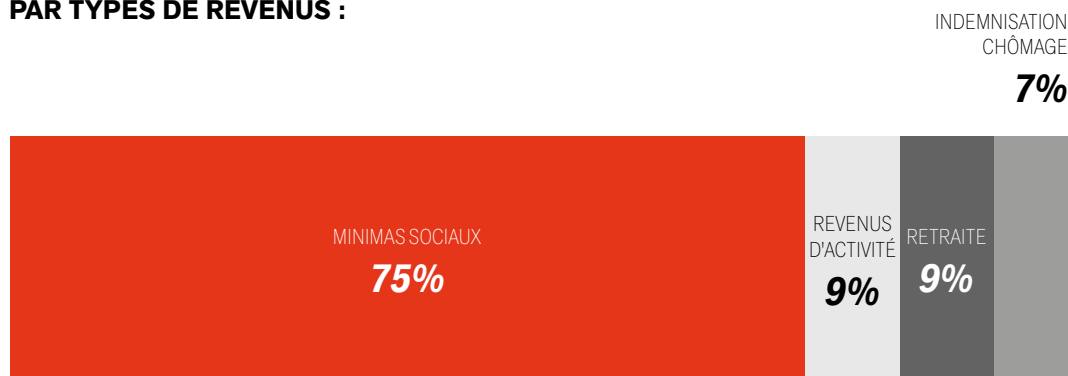
75 % des personnes entrantes sont bénéficiaires des minima sociaux et seules 9 % d'entre elles ont des revenus d'activité à l'entrée dans les lieux : les pensions de famille et résidences accueil confirment leur vocation à accueillir les personnes économiquement les plus précaires.

RÉPARTITION DES ENTRANTS 2024 PAR TRANCHES DE REVENUS :



*Moins de **10%** des personnes qui emménagent ont un revenu supérieur au seuil de pauvreté*

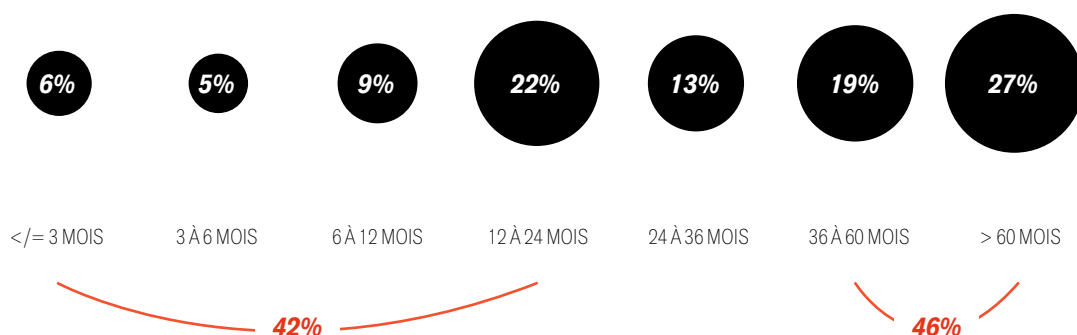
RÉPARTITION DES ENTRANTS 2024 PAR TYPES DE REVENUS :



Les pensions de famille et résidences accueil confirment leur **vocation à accueillir les personnes les plus précaires**

QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE LEUR SITUATION D'HABITAT ?

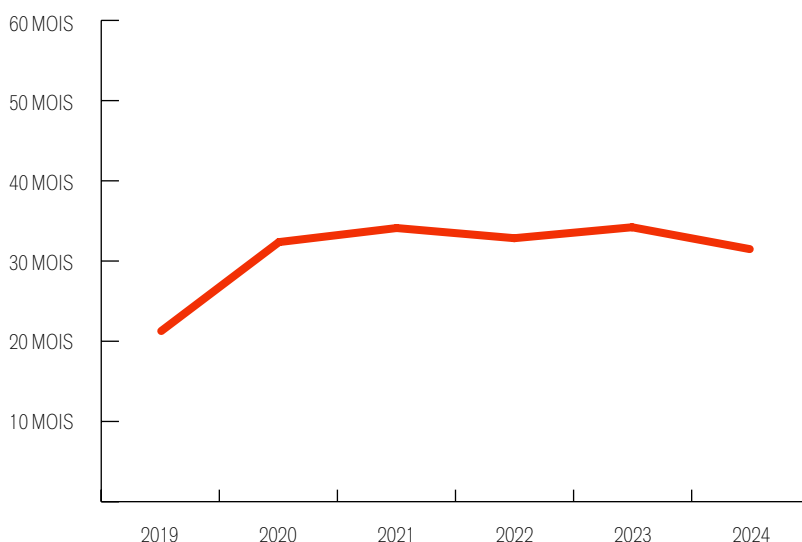
DURÉE D'OCCUPATION EN PENSIONS DE FAMILLE ET RÉSIDENCES ACCUEIL :



DURÉE D'OCCUPATION
MÉDIANE : **32 MOIS**

Cette durée est assez stable depuis 2020.
En raison de sa vocation pérenne, la rotation en pensions de famille et résidences accueil est plus faible mais les durées de séjour restent adaptées aux situations de chacun :

- 42 % des personnes sont restées moins de 2 ans.
- Plus d'un quart est resté plus de 60 mois.



49% DES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT EN PENSIONS DE FAMILLE OU RÉSIDENCES ACCUEIL SONT ISSUES DE LA RUE OU DE L'HÉBERGEMENT

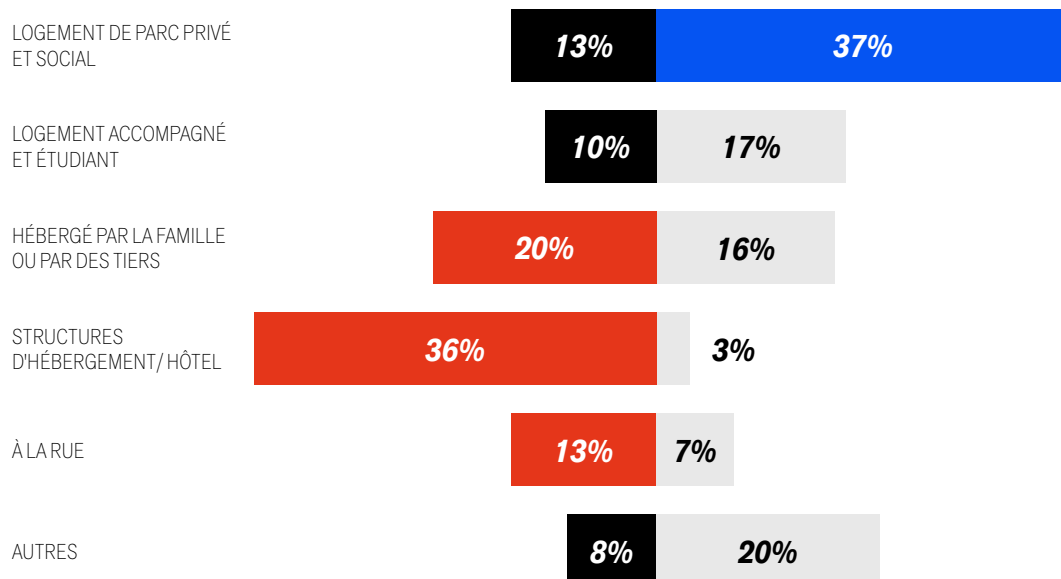
Cela confirme la vocation du dispositif à être une **solution pour les plus précaires**. On notera la part significative des sorties de structure de soins (6%, dans « autres »)

Les sorties permettent généralement aux personnes d'intégrer un logement autonome mais dans une proportion plus faible que pour d'autres dispositifs (37%), et une part plus importante de personnes restant dans un dispositif de logement accompagné.

Le taux d'échec (retour rue ou hébergement) est aussi malheureusement plus notable qu'ailleurs (13%).

Les pensions de famille ayant vocation à être un logement perenne, les gestionnaires sont confrontés au vieillissement des résidents et donc à des sorties vers des établissements de soins ou pour personnes âgées (6%) voire à des décès (14% des fins de séjour).

SITUATION DE LOGEMENT AVANT ET APRÈS LES SÉJOURS EN PENSIONS DE FAMILLE ET RÉSIDENCES ACCUEIL EN 2024 :





LES **FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS**



16 183
LOGEMENTS
SOIT 13% DU PARC

1 627
ENTRÉES
(5% DU TOTAL
DES ENTRÉES)

3 005
SORTIES
(10% DU TOTAL
DES SORTIES)

Dans le cadre de la poursuite du PTFTM, on constate logiquement cette année encore davantage de sorties que d'entrées. Globalement, le stock de logements et la part relative aux entrées/sorties en FTM est en baisse.

QUI SONT LES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT EN FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS ?

40 ANS AGE MÉDIAN DES ENTRANTS

- Il évolue dans la fourchette 39/40 ans depuis 2018 à l'exception d'un pic à 43 ans en 2019
- 51 % des entrants ont plus de 40 ans.
- Plus d'un quart a entre 30 et 39 ans.
- Seuls 23 % ont moins de 30 ans.

Une diversification du public
mais qui reste relativement âgé à l'entrée

93%
DES ENTRANTS
SONT DES HOMMES

3/4
SONT DE
NATIONALITÉ
ÉTRANGÈRE

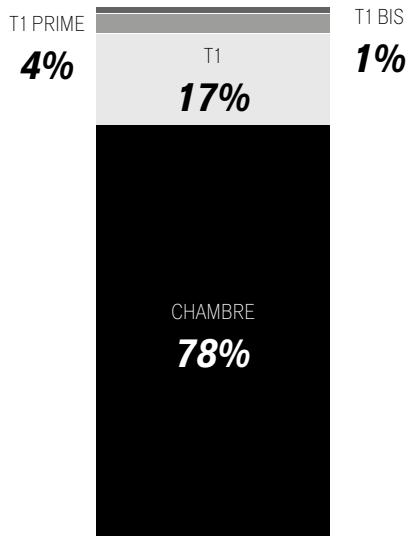
83%
SONT DES
PERSONNES
SEULES

On note toutefois une part non négligeable de couples, avec ou sans enfants, en hausse (13 %)

QUELLE TYPOLOGIE DE LOGEMENT ?

Fruit de l'histoire, les FTM contiennent en leurs seins une très large majorité de chambres. Cette typologie majoritaire rappelle la nécessaire évolution des anciens foyers en résidences sociales.

Cette part est toutefois en baisse par rapport à 2023 (de 82 % à 78 %), au profit d'une hausse des T1.

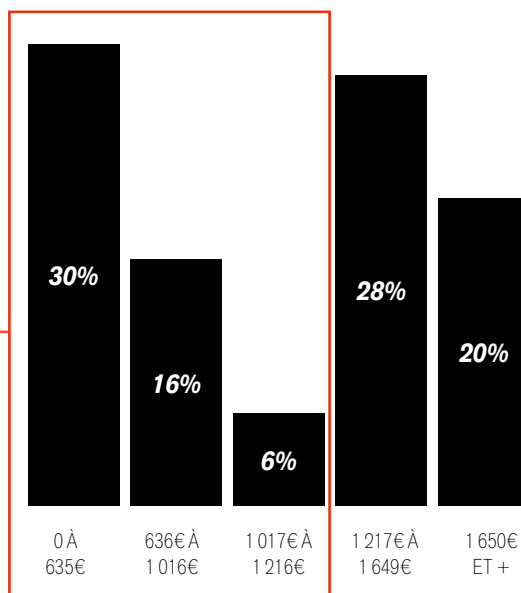


QUELLE EST LEUR SITUATION ÉCONOMIQUE ?

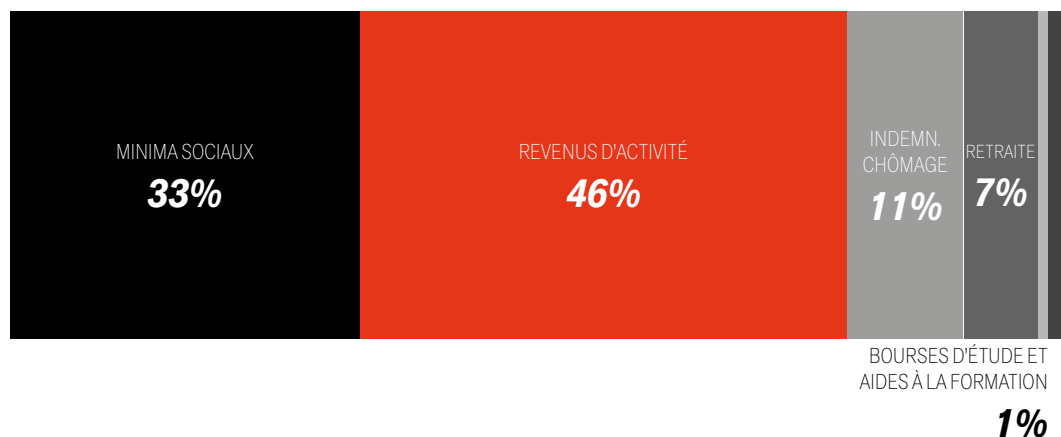
Plus de la moitié des personnes qui emménagent ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté

Les personnes entrées dans un FTM disposaient majoritairement de revenus d'activité (46 % en 2024 pour 30 % en 2023). En 2023, ils étaient pour 50 % aux minimas sociaux.

RÉPARTITION DES ENTRANTS 2024 PAR TRANCHES DE REVENUS :



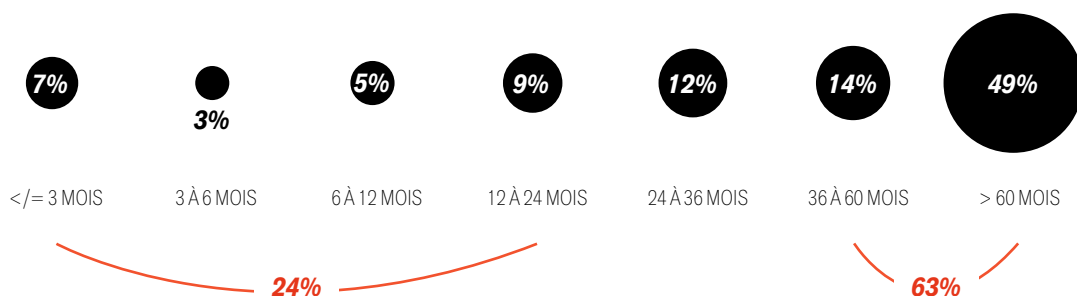
RÉPARTITION DES ENTRANTS 2024 PAR TYPES DE REVENUS :



QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE LEUR SITUATION D'HABITAT ?

Le changement générationnel en cours au sein des FTM se poursuit : les occupants historiques, âgés, quittent les logements après des durées de séjours très longues, notamment dans le cadre des transformations de foyers, au profit d'un public dont le séjour est beaucoup plus temporaire, souvent plus précaire, issu de la rue ou du secteur de l'hébergement.

RÉPARTITION D'OCCUPATION DES PERSONNES AYANT QUITTÉ UN FOYER DE TRAVAILLEURS MIGRANTS EN 2024 :



15%
SONT RESTÉES
MOINS D'UN AN

75%
DES PERSONNES
SONT RESTÉES
PLUS DE 2 ANS

DURÉE
D'OCCUPATION
MÉDIANE : **56**
MOIS

Elle évolue dans la
fourchette 50/60mois
depuis 2020.

**Une durée
d'occupation
élevée, conforme
au public
historiquement
accueilli**

SITUATION AVANT ET APRÈS LES SÉJOURS EN FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS :

Les FTM confirment leur rôle important en matière d'accueil des personnes précarisées : plus de la moitié des entrants en 2024 viennent de la rue ou de l'hébergement. La part des personnes antérieurement hébergée par des tiers est également très importante (27%) et relève également d'une situation d'habitat relativement fragile.

À la sortie plus de la moitié des personnes se dirige vers une solution de logement pérenne et 20 % vers une autre structure de logement accompagné – notamment dans le cadre des opérations de traitement des foyers.

À noter une part importante de fins de séjours due aux décès (7 %), cohérente avec le vieillissement de la population historique des foyers.

**SITUATION DE LOGEMENT AVANT ET APRÈS LES SÉJOURS
EN FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS EN 2024 :**

LOGEMENT DE PARC PRIVÉ
ET SOCIAL

11%

57%

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ
ET ÉTUDIANT

8%

20%

HÉBERGÉ PAR LA FAMILLE
OU PAR DES TIERS

27%

11%

STRUCTURES
D'HÉBERGEMENT/ HÔTEL

22%

1%

À LA RUE

32%

2%

AUTRES

1%

9%



UNAFO

UNION PROFESSIONNELLE
DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

10, rue des Bluets - 75 011 PARIS
contact@unafo.org



unafo.org